AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2021-02-0003
IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 5 772 943
SOIT AU 876, RUE HÉBERT

AVIS PUBLIC, est donné que le conseil municipal doit, lors de la séance ordinaire du 6 avril 2021, qui se tiendra à 18 h 30 à huit clos et par visioconférence conformément aux arrêtés ministériels du 26 avril 2020 (2020-029) et du 4 juillet 2020 (2020-049), statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

Bâtiment accessoire « remise »:

- autoriser, une distance de 2.83 mètres entre le bâtiment principal et le bâtiment accessoire au lieu de celle de 3 mètres prescrite au règlement de zonage.

Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer à ce sujet doivent transmettre leurs commentaires par écrit à dg@wickham.ca jusqu'à 16 h mardi le 6 avril 2021.

DONNÉ A WICKHAM CE DOUZIÈME JOUR DU MOIS DE MARS 2021.

Réal Dulmaine
Directeur général et secrétaire-trésorier